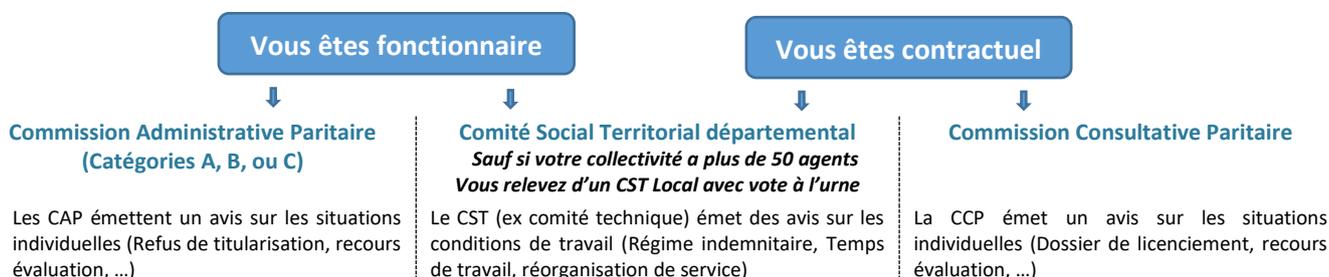


Madame, Monsieur,

Tous les 4 ans, les agents publics élisent leurs **représentants du personnel**. En décembre prochain, vous êtes invités à **voter en ligne pour les instances suivantes** :



⇒ **A partir de 16h30 le vendredi 02 décembre 2022 jusqu'au jeudi 08 décembre 2022 à 15h30.**

Plus pratique, ce vote électronique vous permettra de voter 24h/24 et sur tous les supports (ordinateur, smartphone, tablette)

**Assurez-vous simplement de disposer d'une connexion internet.**

Un poste informatique se trouve à votre disposition au CDG si besoin ☎ 02.96.58.24.84

## Vos informations de vote :

**CONFIDENTIEL**

PAGE DE CONNEXION

<https://CDG22.alphavote.com>

IDENTIFIANT PERSONNEL

%Login

MOT DE PASSE PERSONNEL

**À générer suivant la notice (au verso)**



Afin d'organiser les élections professionnelles et les différents scrutins, le service Instances carrières retraites du CDG22 a collecté les données personnelles vous concernant auprès de votre employeur, conformément aux textes réglementaires applicables. Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement par le service Instances carrières retraites du CDG22 dans les conditions indiquées dans la note d'information affichée par votre employeur avec les listes électorales. Celle-ci est accessible sur le site du centre de gestion page élections professionnelles à partir du 3 octobre 2022 à [https://www.cdg22.fr/icms/ppintra\\_7776/fr/elections-professionnelles](https://www.cdg22.fr/icms/ppintra_7776/fr/elections-professionnelles). Vous disposez, à l'égard du service Instances carrières retraites du CDG22, des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, au traitement de vos données. Ces droits sont applicables à cette adresse, où vous pourrez joindre le délégué à la protection des données du CDG22, [dpd.interne@cdg22.fr](mailto:dpd.interne@cdg22.fr), sur place au CDG22 ou par voie postale auprès du CDG22.

# Notice : Comment voter en ligne ?

## 1 Je me rends sur le site de vote : <https://CDG22.alphavote.com>

sur mon ordinateur, mon smartphone ou ma tablette, en saisissant le nom du site dans la barre URL de mon navigateur



## 2 Je clique sur « Obtenir mon mot passe », muni de mon identifiant et de la réponse à la question défi

Pour construire la réponse à la question défi :

- La 1<sup>ère</sup> lettre de mon prénom en Majuscule
- Les 2 derniers chiffres de mon année de naissance
- Mon jour de naissance (2 caractères)
- Le code postal de la commune où j'habite

Exemple 1 : Amélie DUPOND née le 01 03 1965, habite YVIGNAC-LA-TOUR 22350

Réponse à la question défi

A650122350

## 3 Je me connecte et je vote en sélectionnant la liste des candidats de mon choix ou en votant blanc (professions de foi jointes au présent courrier et accessibles sur le site de vote)

## 4 Je vérifie mon bulletin et je valide mon vote. Je peux enregistrer ma preuve de vote

## 5 Je vote une 2<sup>ème</sup> voire une 3<sup>ème</sup> fois en fonction de ma situation (laissez-vous guider)

→ Toutes les infos sur les élections professionnelles sur le site : [cdg22.fr](http://cdg22.fr)

### Ça marche aussi sur votre smartphone !

Il suffit de scanner le QR code et de vous laisser guider. Vous arriverez **directement** à l'étape 1 de la notice.



### Besoin d'aide pour vous connecter ?

Contactez la cellule d'assistance 24h/24 et 7j/7 (appel gratuit)

 N°Vert 0805.03.10.22

 0033.456.400.679

N° ACCESSIBLE DEPUIS L'INTERNATIONAL ET LES DROM

